

LE SERVICE INFORMATIQUE

UNE EXPERTISE MUTUALISÉE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

Créé en 2000, pour accompagner les collectivités adhérentes dans la gestion de leurs logiciels métiers (comptabilité, élections, état civil, paye...), le service informatique est devenu depuis un acteur majeur de la modernisation des outils numériques et de la mise en conformité réglementaire. Sa mission : offrir un service mutualisé fiable, réactif, sécurisé et adapté aux enjeux réglementaires et technologiques de ses adhérents.



EXPERTISE ET CONSEIL



ACCOMPAGNEMENT DE-PROXIMITÉ



ECONOMIES D'ECHELLE



VEILLE JURIDIQUE

UNE MAINTENANCE DE BASE

Adhésion basée sur la maintenance des progiciels eMagnus Berger-Levrault, incluant :

- interventions éditeur (dépannage, migration, installation),
- accompagnement continu,
- formations intégrées.

UNE VEILLE RÉGLEMENTAIRE

Dématérialisation, iParapheur, ACTES... le service informe, anticipe et propose des solutions mutualisées adaptées.

DES PRESTATIONS À LA CARTE

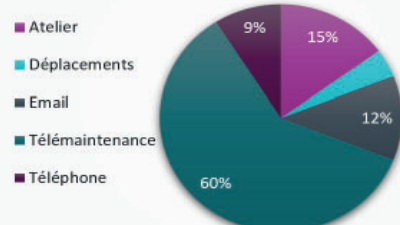
Des prestations à la carte permettant de répondre aux besoins et obligations réglementaires rencontrés par les collectivités adhérentes.

Des prestations à l'acte (publication de marché publics, suppléance «secrétariat de mairie» pour les activités liées aux logiciels métiers.

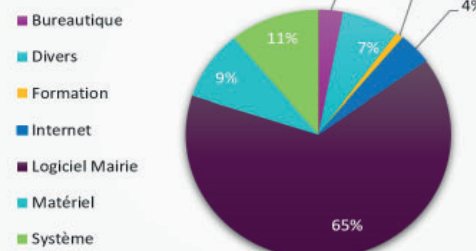
UN RÔLE DE CONSEIL

Choix du matériel, orientations numériques, veille technologique

Types d'interventions



Domaines concernés



CONTACT

Service informatique
service.informatique@territoiredenergie90.fr
Tél. 03.39.03.43.25

CHIFFRES CLÉS SERVICE INFO EN 2026



96
communes
adhérentes



17
EPCI adhérents



79
transferts de
compétence
intégrale



20
formations
proposées

LA MISSION DU DPO MUTUALISÉ

Le Délégué à la Protection des Données (DPO) mutualisé de TDE 90 est l'expert RGPD partagé des collectivités adhérentes. Cette prestation proposée par le service informatique, permet un accompagnement professionnel à coût maîtrisé.

Le DPO structure la conformité, sécurise les pratiques, forme les agents, fournit des outils prêts à l'emploi et garantit une gouvernance des données conforme, indépendante et durable. La mutualisation permet de réduire les coûts et de bénéficier d'un expert indépendant, élément indispensable puisque le DPO ne peut pas être le responsable de traitement de sa collectivité.

UN SERVICE MUTIFACETTES MAINTENANCE-FORMATION-ACHAT DE MATÉRIEL

UNE ASSISTANCE DE PROXIMITÉ RÉACTIVE

- > Une permanence est assurée aux horaires d'ouverture du lundi au vendredi
- > Les techniciens sont joignables par téléphone ou par mail
- > Les interventions selon les besoins, se font par téléphone, télémaintenance ou par déplacement sur site.



DES FORMATIONS GRATUITES

- > 20 thématiques de formations différentes à destination gratuitement des agents et des élus des collectivités adhérentes
- > Possibilité d'organiser des formations en intra dans la collectivité adhérente
- > Frais de stationnement, repas pour les formations d'une journée entière, pris en charge
- > Inscription en ligne sur le site internet du syndicat



LE TRANSFERT DE COMPÉTENCE INTÉGRAL

OBJECTIFS

- > Correspond à la prise en charge complète du matériel informatique des collectivités adhérentes par le syndicat.
- > Achat du matériel (ordinateurs, imprimantes, périphériques...) par TDE 90 qui en est alors propriétaire, et mise à disposition aux adhérents au transfert.
- > Gérer l'ensemble du cycle de vie du matériel : préparation, installation, renouvellement, maintenance, suivi des garanties
- > Simplifier la maintenance et offrir aux collectivités une solution clé en main, sécurisée et mutualisée sans avoir à se soucier des aspects techniques

AVANTAGES

- > Compatibilité garantie : les matériels sont prévus pour fonctionner avec les logiciels métiers et les outils de supervision
- > Récupération de l'environnement de travail permettant à l'utilisateur d'avoir un poste prêt à l'emploi, configuré comme l'ancien, sans perte de données ni rupture dans l'organisation de l'utilisateur
- > Sécurité renforcée grâce aux configurations uniformes et à l'actualisation régulière de la protection antivirus
- > Maintenance simplifiée grâce à l'homogénéité du matériel
- > Renouvellement maîtrisé et régulier permettant d'avoir du matériel récent, fiable et performant

 **territoire
d'énergie
90**

Syndicat Intercommunal d'Énergies du Territoire de Belfort
Avenue de la gare TGV - La Jonxion, 1 - Tour 5 - 90400 MEROUX-MOVAL
contact@territoiredenergie90.fr

Tél. 03.39.03.43.25

www.territoiredenergie90.fr

Notre énergie au service de vos énergies